

processus de négociation de la ZLEA. Nous sommes persuadés que l'intégration économique, l'investissement et le libre-échange sont des facteurs clés pour rehausser le niveau de vie et améliorer les conditions de travail des habitants des Amériques et pour mieux protéger l'environnement. Ces éléments seront pris en compte au fur et à mesure que nous avancerons dans le processus d'intégration économique des Amériques.

La région a réalisé des progrès significatifs, tant dans le domaine monétaire que budgétaire, ainsi que sur le plan de la stabilité des prix et de l'ouverture de nos économies. La volatilité des marchés de capitaux confirme notre décision de resserrer le contrôle des banques dans l'hémisphère ainsi que de réglementer la divulgation et la diffusion d'informations sur l'activité des banques.

La force et le sens de la démocratie représentative résident dans la participation active des citoyens à tous les niveaux de la vie civique. La culture démocratique doit toucher l'ensemble de notre population. Nous approfondirons l'éducation pour la démocratie et ferons la promotion des réformes nécessaires pour que les institutions publiques deviennent des systèmes plus participatifs. Nous nous engageons à consolider, le cas échéant, les capacités des gouvernements régionaux et locaux, et à encourager une participation plus active de la société civile.

La promotion et le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales de tous les individus constitue une préoccupation primordiale de nos gouvernements. Alors que nous célébrons le cinquantenaire de la Déclaration américaine des droits et des devoirs de l'homme et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous convenons de la nécessité de promouvoir la ratification et la mise en œuvre des accords internationaux destinés à les sauvegarder, et de continuer à renforcer les institutions nationales et internationales pertinentes. Nous convenons du rôle fondamental qu'une presse libre joue en ce sens, et nous réaffirmons l'importance de garantir la liberté d'expression, d'information et d'opinion. Nous nous réjouissons de la nomination récente d'un Rapporteur spécial pour la liberté d'expression dans le cadre de l'OEA.

Convaincus qu'une administration de la justice indépendante, efficace et efficiente joue un rôle essentiel dans le processus de consolidation de la démocratie, qu'elle en raffermisse les institutions, assure l'égalité de tous les citoyens et contribue au développement économique, nous renforcerons nos politiques relatives à la justice et nous encouragerons les réformes nécessaires pour promouvoir la coopération juridique et judiciaire. À ces fins, nous renforcerons les entités nationales vouées à l'étude de l'administration de la justice et nous hâterons la création d'un centre d'études dans ce domaine au niveau de l'hémisphère.

Nous lutterons contre toutes les formes de discrimination dans l'hémisphère. L'égalité des droits et des possibilités entre les hommes et les femmes ainsi que la participation dynamique des femmes dans tous les domaines d'activité de nos pays sont des objectifs prioritaires. Nous continuerons à favoriser la pleine intégration des populations autochtones et des autres groupes vulnérables à la vie politique et économique, dans le respect des caractéristiques et des expressions qui affirment leur identité culturelle. Nous ferons un effort spécial pour garantir le respect des droits humains de tous les migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles.